



NOVION-*INFO*

MAI 2015 N° 31



S
O
M
M
A
I
R
E

**P.1:
Le mot
du Maire**

**P.2,3,4,5:
Budget
primitif
2015**

**P.6,7 :
La vie
Scolaire**

**P.8,9 :
La vie
Associative**

**P.10,11:
Dates à
Retenir**

**P.12:
État Civil
Infos
utiles**

Le MOT DU MAIRE



Traditionnellement, c'est la période de vote des budgets. Ainsi que le gouvernement l'a annoncé, les dotations sont en forte baisse de 6 à 7%. Cependant, compte tenu des difficultés économiques actuelles, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales cette année. Le phénomène de diminution des dotations n'est pas neutre. En effet, le manque à gagner s'impute sur les investissements car les charges de fonctionnement sont globalement incompressibles. S'il y a moins de fonds, il y a moins de travaux, donc moins de travail pour les entreprises. Nous sommes entrés dans un cercle vicieux. Nous sommes d'autant plus dans l'expectative que l'Agence de l'Eau Seine Normandie gèle les subventions qui nous avaient été attribuées pour réaliser l'assainissement. Les explications sont que le gouvernement a également ponctionné les caisses de l'Agence et que nous ne sommes plus prioritaires sur Novion-Porcien. Il va falloir nous armer de patience en attendant des jours meilleurs.

On déplore aussi la fermeture conditionnelle d'une classe dans l'école. Les effectifs potentiels sont bons. Toutefois une concurrence légale mais déloyale des établissements privés qui ont l'autorisation de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires entraîne une perte d'effectif. En effet, le privé n'applique pas à ce jour l'école le mercredi matin. C'est un scandale

Nous avons tout de même projeté de réaliser quelques améliorations dans le village: allée centrale du cimetière et accessibilité, rénovation de l'impasse du ban de l'Orme et maîtrise des eaux pluviales, agrandissement des locaux communaux, etc.

Vous découvrirez tout cela dans cette édition. Nous avons également amélioré la sécurité des élèves autour de l'école grâce à un projet transfrontalier mené avec des associations belges et la classe des CM du pôle scolaire. Nous aimerions poursuivre en favorisant la mobilité douce (pieds, vélos) dans notre village.



Joyeux printemps et bonne lecture à tous



E. GEHIN

AU CONSEIL MUNICIPAL

Réunis en séance le **9 Avril 2015**, les membres du conseil ont voté à l'unanimité le **budget primitif 2015** dont voici les éléments essentiels:

RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Atténuations de charges	100.00		100.00
Produits des services	650.00		650.00
Impôts et taxes	149 136.00		149 136.00
Dotations, subventions et participations	183 000.00		183 000.00
Autres produits de gestion courante	1 000.00		1 000.00
Produits financiers	4.00		4.00
Produits exceptionnels	0.00		0.00
Recettes de fonctionnement—Total	333 890.00		333 890.00
Résultat reporté			177 106.69
Total des recettes de fonctionnement cumulées			510 996.69

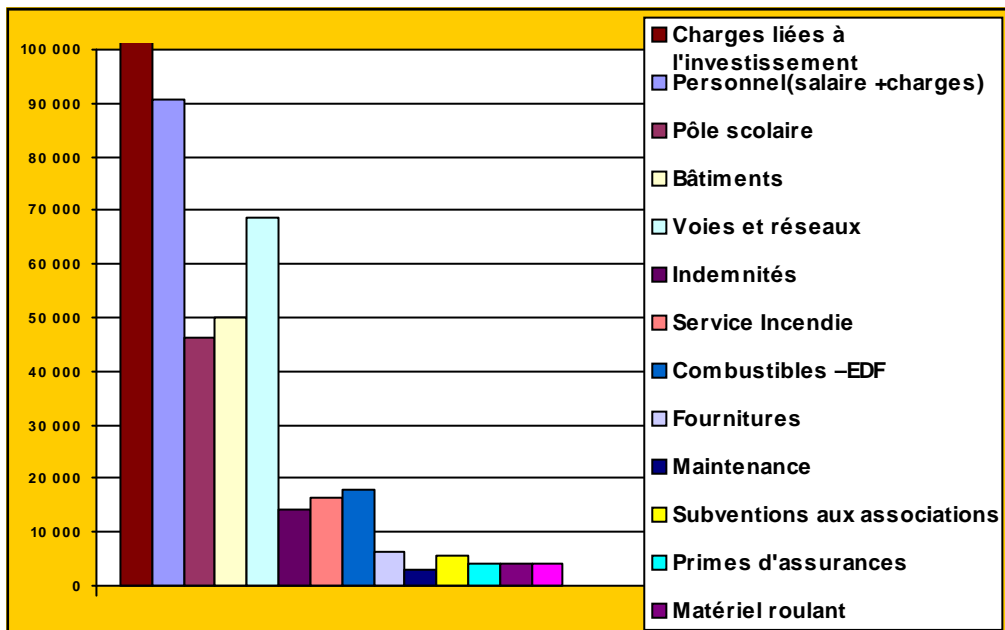
INVESTISSEMENT	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Dotations, fonds divers et réserves(FCTVA)	29 200.00		29 200.00
Subventions	31 080.00		31 080.00
Emprunt	40 000.00		40 000.00
Virement de la section de fonctionnement		107 060.00	107 060.00
Excédents de fonctionnement capitalisés			232 387.57
TOTAL des recettes d'investissement cumulées			439 727.57

DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Charges à caractère général	195 552.69		195 552.69
Charges de personnel et frais assimilés	90 610.00		90 610.00
Atténuations de produits	12 091.00		12 091.00
Autres charges de gestion courante	83 445.00		83 445.00
Charges financières	0.00		0.00
Charges exceptionnelles	22 238.00		22 238.00
Virement à la section D'investissement		107 060.00	107 060.00
	Total des dépenses de Fonctionnement cumulées		510 996.69

INVESTISSEMENT	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Remboursement d'emprunts	0.00		0.00
Total des opérations d'équipement	246 640.00		246 640.00
Dépenses imprévues	60 000.00		60 000.00
Dépenses d'investissement- Total			306 640.00
	Solde d'exécution négatif reporté		133 087.57
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		439 727.57

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2015
DOTATIONS et SUBVENTIONS D'ETAT	198 415.00	183 000.00
IMPÔTS DIRECTS	119 907.00	122 398.00
TAXES DIVERSES et Dotations Communautaires	24 500.00	27 000.00

TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015

Taxes	Rappel 2014	2015	TX Moyen National en 2014	TX Moyen Départemental en 2014
D'Habitation	19.02	19.02	23.95	25.91
Foncière (bâti)	15.02	15.02	20.20	24.80
Foncière (non bâti)	21.77	21.77	48.53	29.73

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Coût des travaux Nouvelles propositions	Financement		
		Subventions	Emprunt	Autofinancement
Chauffage salle SE	6 000.00			6 000.00
Voirie impasse du ban de l'orme	23 500.00			23 500.00
Rénovation entrées du village	4 000.00			4 000.00
Outillage pour ateliers	3 000.00			3 000.00
Trottoir ancienne maternelle, cimetière	25 800.00			25 800.00
P.L.U.	9 520.00	2 080.00		7 440.00
Ateliers communaux	55 000.00	5 000.00	40 000.00	10 000.00
Assainissement collectif	18 000.00			18 000.00
Achat terrain	24 000.00			24 000.00
équipement Local jeunesse	3 400.00			3 400.00
Eclairage public	55 000.00	24 000.00		31 000.00
Isolation plafond mairie	3 000.00			3 000.00
Eco-quartier	5 000.00			5 000.00
Remorque	2 400.00			2 400.00
Panneaux de signalisation,	3 000.00			3 000.00
Sentier rue du chesnois	4 100.00			4 100.00
TOTAL GENERAL (y compris les petits investissements)	306 640.00	31 080.00	40 000.00	235 560.00

Quinzaine de la Mobilité

L'école de Novion-Porcien a initié une démarche originale qui a vu son apogée **Vendredi 24 Avril 2015** en présence des élèves et des parents d'élèves.



En effet, les enfants de CM1 et CM2 encadrés par leur enseignante Mme Menus et nos amis belges de Sentiers.be. Gaëlle Cassoth et Caroline Dubois d'Interreg ont pu réfléchir sur les dangers potentiels aux entrées et sorties d'école ainsi que sur la possibilité de venir à pieds ou à vélos à l'école. Cette démarche a été rendue possible grâce à l'association « Eco-Territoires » qui travaille avec l'équipe municipale depuis plusieurs années et a pu nous mettre en relation avec les associations belges.

Les élèves ont alors été force de proposition et ont soumis leurs demandes à la mairie en une dizaine de points qui leur semblaient importants pour leur sécurité.

Le conseil municipal a répondu présent et le maximum d'aménagements a été réalisé pour la quinzaine de la mobilité.

C'est ainsi que dorénavant un agent communal sécurise le passage piéton devant l'école; un autre passage a été réalisé permettant d'avoir une meilleure visibilité de part et d'autre de la route.

Les agents communaux ont entièrement réalisé des crayons avec l'aide des élèves et les ont installés aux abords de l'école pour interpeller les voitures et les inciter à ralentir.

Une sente piétonne et un passage piéton ont été aménagés afin que les enfants du bas du village puissent venir à pied à l'école ou pour prendre le bus du collège en toute sécurité.

D'autres aménagements provisoires ont également été mis en place et pendant 15 jours, les élèves de CM ont pu expérimenter et faire expérimenter à toute l'école leurs projets.

La réunion de clôture a permis d'expliquer la démarche aux parents et les y associer.

Un verre de l'amitié a clôturé la journée.



Cinéma pour tous

Vendredi **23 Janvier**, salle socio-éducative, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises organisait avec le concours de la municipalité, de l'ADMR, du 3ème Age et des élèves de l'école, dans le cadre du programme :

« **Pour mieux vivre, vivons ensemble** »

une rencontre intergénérationnelle suivie d'un débat après la diffusion du film de Nicolas Vanier: « **Belle et Sébastien** »

Un moment d'échange, de partage et de convivialité apprécié de tous.



PARENTS D'ÉLÈVES EN COLÈRE



Malgré les nombreuses actions des parents d'élèves et un effectif en hausse, la fermeture conditionnelle d'une classe en primaire pour la prochaine rentrée est annoncée. Résultat: avec 26 élèves au minimum, les quatre classes vont être très chargées. Deux d'entre elles seront à trois niveaux, la classe de maternelle, ainsi que celle de CM1 - CM2.

Face à cette situation, le SYREPE et le Conseil Municipal après avoir exprimé leurs désaccords auprès des instances compétentes renouvellent leur solidarité et leur compréhension envers les parents d'élèves déçus et révoltés.



Salle Socio-Educative, tous les adhérents de L'U.S.L. étaient réunis en Assemblée Générale le Vendredi 30 Janvier sous la présidence d'**André VALENTIN**. Après l'exposé du rapport moral et du rapport d'activités, ils ont approuvé le compte rendu financier présenté par le trésorier **Hervé DELLOUP**. Le vote qui a suivi, en renouvelant à l'unanimité l'équipe en place, a montré toute la confiance qu'ils avaient envers les membres du bureau.

Après le renouvellement de la cotisation pour 2015, l'assemblée sur proposition du Président approuva les résolutions suivantes:

- la répartition du résultat aux associations adhérentes en fonction d'une clé définie lors d'une précédente assemblée.

- Activités 2015 : Fête du Printemps le 17 Mai, Fête à Novion les 27 et 28 Juin, Fête à Provisy les 14 et 15 Août, Téléthon: 5,6 Décembre

- l'Investissement dans un barbecue/ plancha à gaz

Ensuite les Présidents des clubs adhérents ont présenté leurs programmes 2015

Après les remerciements d'usage à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur participation, sans lesquels rien ne serait possible, le président invitait tous les participants à prendre le verre de l'amitié.

MARCHE BLEUE

Le dimanche **22 mars** par une matinée fraîche et sans pluie, la 2ème marche bleue a eu lieu dans la commune. Ce rendez-vous pédestre a été mis en place par plusieurs associations pour sensibiliser les personnes au dépistage du Cancer colorectal.

A cette occasion, **209 marcheurs** venus du département des Ardennes ont sillonné les différents parcours proposés par les **P'tits Pas de Novion**. Après avoir bien apprécié la diversité des paysages

autour de notre commune, les marcheurs ont pu se restaurer au Pole scolaire et se renseigner auprès de l'équipe médicale à propos du cancer du colon.

Une fois encore, les bénévoles des **P'tits Pas de Novion** ont su mettre en œuvre leur savoir faire, leur disponibilité et leur complémentarité pour que cette journée soit une réussite.

Une somme de 382,20 € a été récoltée pour la marche; elle a été intégralement reversée à La Ligue contre le Cancer.



ANCIENS COMBATTANTS/ SOUVENIR FRANCAIS



Présidée par **Paul DUBOIS** ces deux associations ont tenu leur Assemblée Générale respective, le **14 Mars** pour l'une et le **21 Mars** pour l'autre. Ce fut l'occasion pour le président de retracer les activités de l'année écoulée, d'évoquer le programme pour 2015 (et en particulier la rénovation de tombes militaires et la reconduction début Novembre de l'exposition réalisée en 2014 par Cédric Laqueue et Romain Smyrne) puis de renouveler les bureaux.



DATES à RETENIR

GDAM

(Groupement D'Animation en Milieu rural)
vous invite à diverses manifestations.

Toutes les personnes voulant se renseigner sur l'association seront les bienvenues.

Le GDAM sera présent à la fête du Printemps, le 17 mai

Participation à l'exposition de peinture à la salle SE, Tenue d'un stand sur la brocante, Tombola (lots de qualité, faits-main).

Il tiendra son assemblée générale le 8 juin à 14h, à la salle SE

En plus de l'assemblée générale statutaire, exposition des réalisations de l'année : bijoux, boules de Noël, macramé, marqueterie de paille, peinture sur bois, petit sac du soir, scrapbooking,...

et les nouveautés de cette année : broderie Hardanger, gravure sur verre et quilling.

Les activités régulières des adhérentes se poursuivent : broderie, couture, encadrement, patchwork, peinture, scrapbooking.

L'année se terminera par un repas en juin.

Renseignements : Danièle CASSETTE (03 24 38 19 18), Nelly AUBRIET (03 24 72 70 03), Jocelyne PA-TOUREAUX (03 24 38 71 37)

ANCIENS COMBATTANTS

8 MAI: Victoire de 1945

11H.45: Cérémonie habituelle devant le Monument aux morts et au cimetière puis vin d'honneur salle S.E.

13H.00: banquet à Wagnon, prix: 28,00€, inscription tel: 03 24 38 78 80

FAMILLES RURALES

Organise un

LOTO le 29 Mai 2015

à 18H.30 Salle SE

Un CENTRE AERE

du 13 au 31 Juillet 2015

Les familles intéressées peuvent contacter:

Claire Albertini à la

garderie périscolaire aux heures

d'ouverture au pôle scolaire de Novion

A D M R

Assemblée Générale le 20 Mai 2015

à 20H.30 salle de la mairie avec conférence Sur le thème: « **Habiter Mieux** ».

TENNIS

Stage d'initiation et de perfectionnement animé par un adhérent breveté d'état

Du Lundi 29 Juin au 3 Juillet 2015

Ce stage a pour but de parfaire votre niveau déjà acquis ou tout simplement vous faire découvrir un sport inconnu.

Enfants: 17h00 à 18h00

Adolescents: 18h00 à 19h30

Adultes/: 19h30 à 21h00

Renseignements: **Mme Aubry tel: 03 24722178**

Soirée THÉÂTRE

Organisée par les « **P'tits Pas** »

Le **Samedi 13 Juin 2015** à 20H.30 salle S.E.

La troupe de la MJC de Charleville

Interprétera une pièce intitulée:

« **THÉÂTRE SANS ANIMAUX** »

FLEURISSONS NOVION

Samedi **9 Mai** : Mise à disposition des fleurs commandées par les particuliers à partir de 10H.

FESTIVITES du 13 Juillet 2015

Soirée barbecue et bal organisés par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
(réservations: 06 18 10 43 86)

14 Juillet

10H.00 Cérémonie au Monument
11H.00: Vin d'Honneur
Salle Socio-Educative

Nouvelle association

"Les amis des chats"

Cette association a pour but de limiter la prolifération des chats "extérieurs", en faisant procéder, en liaison avec la SPA, à leur stérilisation.

Les personnes souhaitant des informations peuvent s'adresser à:

Mr Aubriet au 03 24 72 70 03.

L' UNION SPORTS ET LOISIRS

Organise le

Dimanche 17 Mai 2015

La Fête du PRINTEMPS

Avec « Vide Grenier »

*Rue clos du château, rue du stade, terrain de sports,
salle socio-éducative et parking du musée.*

Dès 6H. : **Vide Grenier.** (réservations: 0324387257 ou 0324387080)

Animé par « **Jôjô** » chanteur de rue accompagné à l'orgue de barbarie.

A partir de 10H.: **activités sportives et de loisirs** par les clubs adhérents.
château gonflable. Exposition de peintures

12H.: **Restauration** sous chapiteau

14H.00 : **Tennis:** Match de gala avec joueurs confirmés.

15H.00 à 18H.00: **Thé dansant** gratuit (sous chapiteaux)

animé par: **Jacky ADAM**

19H. **Repas dansant** (apéritif, Mitonné de porc, + frites, fromage, dessert) sous
chapiteaux chauffés.

(réservation au 03 24 38 70 80, Prix: 12€/ Adulte, 6€/enfant –12 ans)

**VENEZ NOMBREUX PASSER UN AGREABLE MOMENT EN FAMILLE
OU ENTRE AMIS.**

Randonnée Pédestre Jeudi 14 Mai 2015

organisée par

les **P'tits Pas de Novion**

Parcours de 6 km - 11 km - 16 km – 20 km

Parcours VTT de 25 km

Départ et arrivée : Salle Polyvalente

Fléchage dans la commune

Horaires : - de 8 h 00 à 14 h 00 (12 h 00 pour

les parcours de 16 km et de 20 km et VTT

Départ libre – Arrivée limitée à 17 h.

Ravitaillements aux différents points de
contrôle des parcours

Tarif : 2 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Restauration et boissons sur place

Réservation pour les repas en même temps que
les inscriptions pour la marche

Renseignements : Nicolas HEBER-SUFFRIN

Tél : 0623093765 ou 0324727430 après 19 h

nicolashebersuff@aol.com

ESPOIR SPORTIF
Assemblée Générale
en Juin 2015 , Salle S.E.

FÊTE de l'ECOLE
Le 19 Juin 2015 à 17H.00
Salle SE/Terrain de Foot

FÊTE COMMUNALE à NOVION-PORCIEN

Les 27 et 28 JUNE 2015

Samedi 27:

Repas sous chapiteau à partir de 19H.30

Bal de 21H.30 à 2H.

Dimanche 28: Fête foraine

PROVISY

Les festivités se
dérouleront: rue du Vieux Moulin.

Le 14 AOÛT

Repas Dansant sous chapiteau
(organisé par la Jeunesse)

Le 15 AOÛT

Brocante dans les rues organisée par
l'USL

ETAT CIVIL

NAISSANCE:

Le **18 Février 2015**, de **Tom RICHET**, fils de Alban RICHET et de Marie FEGHOUL, domiciliés 3, rue de la Marlière.

Le **19 Avril 2015**, de **Olivia DEBAY** fille de Julien DEBAY et de Floriane MULLER, domiciliés 32, rue Bon Lieu.

DECES:

Le **8 Avril 2015**, de **Jeanne GRULET**, née HANNOTIN le 26 /01/1942 ,34, rue Geoffreville.

INFOS UTILES

L'hiver est passé, vive le printemps! Pensons à refaire le plein de nos cuves à fuel. C'est pourquoi, afin d'obtenir un prix intéressant, nous pensons passer une commande groupée pour une livraison la première semaine d'Août. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous joindre à nous et contacter: **THIEBAULT Nadine au 03 24 72 23 78 du 20 au 27 /07/ 2015**

ABANDON D'ORDURES et autres objets sur les espaces publics

Sachez que le **décret n°2015-337 du 25 mars 2015** aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritrus sur la voie publique. Celle-ci a été multipliée par trois pour passer de 150 à 450€. Tous types de déchets sont concernés, poubelle, mégots de cigarette, sac plastiques, déjections humaines ou canines, matériaux (tôle, ciment, bois...) liquide insalubres et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature. Cette nouvelle contravention de 3ème classe pourra être constatée par les agents de police municipale et pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68€.

Rappel de l'arrêté Départemental portant réglementation des bruits de voisinage.

Article 7: Les propriétaires en particulier de **chiens**, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver **la tranquillité des habitants**, ceci de **jour** comme de **nuit**.

Des sanctions seront prises envers les contrevenants.

Tarif location salle socio-éducative

-Réunions ou vin d'honneur:

- Personnes de Novion: 60 €
- Personnes de l'extérieur: 80 €

- Repas avec utilisation de la cuisine

- Personnes de Novion: 120 €
- Personnes de l'extérieur: 160 €

Supplément forfaitaire pour le chauffage: 10€ Supplément forfaitaire pour le chauffage: 20€

Caution de 300€ demandée à la signature de l'état des lieux

(Possibilité de location de vaisselle, s'adresser à l'USL: tel 0324387080)

SITE INTERNET (récemment modifié) www.novion-porcien.com

SECRETARIAT DE MAIRIE ouverture tous les jours (sauf le Mercredi) de 15H00 à 17H30

Tel : 03 24 38 72 91

E-mail: mairie-de-novion@wanadoo.fr

GENDARMERIE : Tel : 03.24.38.70.22

de NOVION

POMPIERS : Tel : 18

SAMU : Tel : 15

INFIRMIERES: Tel : 03 24 72 55 43

MEDECIN: Tel : 03.24.38.73.60.